

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre d'Aywaille, Monsieur Carpentier,

L'autorisation	N° EC159
Est délivrée à	Asbl L'Ecole libre chrétienne d'Aywaille -Deigné
Domicilié	Avenue François Cornesse, 63 à 4920 Aywaille
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Salle Ecole Libre Aywaille situé Avenue François Cornesse, 63 à 4920 Aywaille
Capacité	60 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 28 août 2024.

Le 14/10/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume